Municipalité de

Élections générales
du 2 novembre 2025

Vous ne pouvez pas vous déplacer pour des raisons de santé ?

Votez à votre chambre ou à votre domicile



élections Québec

Consultez la marche à suivre

Vous êtes dans un établissement de santé reconnu ou vous êtes domicilié sur le territoire de la municipalité et vous ne pouvez pas vous déplacer pour des raisons de santé ?

Vous pouvez faire une demande pour voter à votre chambre ou à votre domicile. Vous pouvez également modifier votre inscription à la liste électorale.

POUR VOTER À VOTRE CHAMBRE OU À VOTRE DOMICILE

1 Vérifiez votre inscription sur la liste électorale

Consultez l'avis d'inscription transmis par la municipalité pour vérifier si vous êtes inscrite ou inscrit sur la liste électorale à l'adresse de l'établissement de santé reconnu[1] ou de votre domicile actuel[2].

Vous pouvez aussi communiquer avec votre présidente ou président d'élection pour le vérifier. Ses coordonnées figurent au verso de ce document.

2 Faites votre demande

Remplissez le formulaire au verso et faites-le parvenir à votre municipalité.

Pour vous inscrire sur la liste électorale ou pour effectuer un changement d'adresse, vous devez **joindre à votre demande une photocopie de deux documents** qui contiennent :

1. **Votre nom et votre date de naissance**
   (certificat de naissance, carte d'assurance maladie, passeport, etc.) ;
2. **Votre nom et l'adresse de l'établissement de santé reconnu ou de votre domicile**
   (attestation du centre, permis de conduire, facture de téléphone ou d'électricité, etc.).

3 Prenez en note le jour et l'heure de votre rendez-vous

La présidente ou le président d'élection vous confirmera à quel moment les membres du personnel électoral se rendront à votre chambre ou à votre domicile pour vous permettre de voter.

Prenez en note ces renseignements dans la case prévue à cet effet sur la partie détachable de ce document.

1. Centre reconnu (centre hospitalier, centre d'hébergement et de soins de longue durée ou centre de réadaptation) ou résidence privée pour aînés au sens de la *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace* et de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les Inuit et les Naskapis*.
2. La proche aidante ou le proche aidant d'une électrice ou d'un électeur domicilié sur le territoire de la municipalité qui est incapable de se déplacer peut aussi voter au même endroit s'il est inscrit dans la même section de vote que l'électeur.

POUR VOTER, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Être sur la liste électorale
- Avoir 18 ans ou plus
- Avoir la citoyenneté canadienne
- Ne pas avoir perdu vos droits électoraux
- Avoir votre domicile dans la municipalité et habiter au Québec depuis au moins six mois

FORMULAIRE à transmettre à la municipalité au plus tard le

1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Prénom	Nom (à la naissance)	
Sexe ☐ Féminin ☐ Masculin	Date de naissance	Numéro de téléphone
Nom de l'établissement de santé reconnu		
Adresse	Municipalité	Code postal

Je demeure à cet endroit depuis le _____ de façon ☐ permanente ☐ temporaire

2 POUR VOTER À VOTRE CHAMBRE OU À VOTRE DOMICILE

☐ Je demande de voter à ma chambre ou à mon domicile parce que je ne peux pas me déplacer pour des raisons de santé.

Important : Si vous n'êtes pas inscrite ou inscrit sur la liste électorale à l'adresse de votre domicile ou de l'établissement de santé reconnu, veuillez remplir la **section 3**, ci-dessous, et joindre les documents requis à votre demande.

3 POUR VOUS INSCRIRE SUR LA LISTE ÉLECTORALE OU POUR MODIFIER VOTRE INSCRIPTION

☐ Je demande que mon nom soit inscrit sur la liste électorale (inscription ou changement d'adresse).

N'oubliez pas de joindre une photocopie de **deux documents** qui contiennent :

1. Votre nom et votre date de naissance (certificat de naissance, carte d'assurance maladie, certificat de citoyenneté, etc.) ;
2. Votre nom et l'adresse de l'établissement de santé reconnu ou de votre domicile (attestation du centre, permis de conduire, facture de téléphone ou d'électricité, etc.).

Vous devez également fournir l'adresse de votre **domicile précédent** :

Numéro	Rue	Appartement

Municipalité	Code postal

☐ Je demande que mon nom soit radié de la liste électorale.

☐ Je demande que mon inscription sur la liste électorale soit corrigée de la façon suivante :

_____

4 SIGNATURE

Je déclare être une électrice ou un électeur de la municipalité et avoir fourni, à ma connaissance, des renseignements véridiques.

Signature : _____ Date : _____

C'EST UN **RENDEZ-VOUS !**

Vous voterez à votre chambre ou à votre domicile le :

Jour : _____

Heure : _____

AU MOMENT **DE VOTER**

Vous devrez établir votre identité en présentant l'un des documents suivants :

- Carte d'assurance maladie du Québec ;
- Permis de conduire du Québec ;
- Passeport canadien ;
- Certificat de statut d'Indien ;
- Carte d'identité des Forces canadiennes.

Si vous n'avez pas l'un de ces documents en main :

- Vous devrez déclarer sous serment que vous êtes bien la personne inscrite sur la liste électorale.

De plus, vous devrez choisir l'une des trois options suivantes :

- Être accompagné d'une personne qui devra d'abord établir son identité en présentant l'un des documents ci-dessus, puis attester votre identité sous serment[3] ;
- Présenter deux documents contenant votre nom, dont l'un comporte une photo de vous ;
- Présenter deux documents contenant, ensemble, votre nom, votre date de naissance et l'adresse à laquelle vous êtes inscrite ou inscrit ou celle de votre domicile.

3. Le membre du personnel d'un établissement de santé reconnu peut identifier plusieurs électeurs.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec le bureau de la présidente ou du président d'élection de votre municipalité :

Bureau du président d'élection
Carl Lebel, Président d'élection
Adresse : 2579, rue de l ' Église, Val-David (Québec) J0T 2N0
Téléphone : 819 314-5678, poste 4244
Courriel : elections@valdavid.com

Tél. : 819 324-5678 Poste : 4244

SM-40.4-VF (25-02)